

### **3. MODIFIER LES ATTITUDES ET LES PROCESSUS ACTUELS**

Tel que nous l'avons noté ci-haut, il nous faut sérieusement réévaluer les processus décisionnels dans notre société afin d'atteindre un équilibre entre la protection de l'environnement et le développement économique. C'est le seul moyen de favoriser une coopération accrue entre des intérêts qui sont souvent en concurrence.

Les participants canadiens ont clairement identifié les processus décisionnels actuels, qui sont caractérisés par un manque de coopération entre secteurs, comme étant un domaine qui les préoccupait tous. On a conclu que le Canada pourrait possiblement apprendre à partir du modèle décisionnel japonais, qui accorde une importance particulière à la coopération et au dialogue entre des groupes disparates.

Par ailleurs, les participants canadiens et japonais étaient d'accord qu'il est nécessaire d'encourager une réévaluation des styles de vie dans les pays industrialisés et d'encourager le choix de pratiques faisant preuve de durabilité environnementale. Encore une fois, un conflit se manifestait entre les priorités environnementales et économiques. Toutefois, les Japonais semblent faire des progrès remarquables en ce domaine, tel qu'indiqué, par exemple, par la réussite de leurs programmes domestiques de recyclage.

### **4. LA TECHNOLOGIE: DISPONIBILITE ET COUT**

Le Japon a développé une variété de technologies environnementales afin de venir à bout de leurs propres problèmes environnementaux. Plus loin, nous examinerons ces technologies. Même si la technologie peut fournir des solutions innovatrices à nos problèmes environnementaux, certaines questions se présentent au sujet de son développement. Sa disponibilité, son coût et le transfert aux pays en voie de développement posent des défis qui demanderont une coopération globale et beaucoup d'innovation.

### **5. LES REGLEMENT ENVIRONNEMENTAUX**

Il existe plusieurs mécanismes régulateurs que peuvent employer les gouvernements afin d'encourager un comportement responsable au niveau de l'environnement. On a déjà souligné le besoin de modifier les processus et les attitudes décisionnels. Toutefois, il faut considérer certaines approches plus directes et discuter d'elles. En tant que moyen pour régler la pollution, la législation est la plus évidente d'entre elles. Introduire à l'industrie des mécanismes du marché en est une autre. Par exemple, une taxe flottante basée sur le niveau des émissions polluantes pourrait fournir une alternative viable ou compléter la législation.